

La défense annonce un pourvoi en cassation devant la Cour suprême

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Manipulation des prix
Le ministère du Commerce annonce un numéro vert pour dénoncer la spéculation

Quatorzième année - N° 5004 - Mercredi 12 février 2020 - Prix : 10 DA

51^e mardi de la marche silmya

Les Algériens maintiennent leur mouvement pacifique

Les accords de Sotchi selon Ankara

Par Mohamed Habili

Après l'importante Maarat al-Nouman, reprise par l'armée syrienne il y a une semaine, c'est autour de Saraqueb de l'être, au grand dam de la Turquie, dont les envois de renforts et les menaces de représailles ont été sans effet, jusqu'à présent tout au moins. L'importance stratégique de ces deux prises au nord d'Idelb, quant à elle toujours aux mains des groupes rebelles, et plus particulièrement de Hayat Tahrir al-Cham, une organisation terroriste y compris pour la Turquie, réside dans le fait qu'elles commandent deux axes routiers, la M4 et la M5, essentiels pour Damas au double plan militaire et économique. Il y a encore peu, un des multiples postes d'observation turcs, installés en application des accords de Sotchi, a été bombardé par l'armée syrienne, ce qui a causé la mort de 6 ou plus soldats turcs. Ankara prétend les avoir vengés en «neutralisant» un bien plus grand nombre de soldats syriens, une information qui a été démentie par l'agence Sana. Aujourd'hui, force est de constater que toutes les conditions sont réunies pour que les deux armées syrienne et turque en viennent à s'affronter dans cette partie de la Syrie, puisque l'une y est en mouvement et que l'autre y dépêche des forces pour stopper sa progression. Sans la Russie, avec sa double casquette d'allié de Damas et de partenaire de la Turquie dans ce qu'on appelle les accords de Sotchi et d'Astana, les affrontements entre eux auraient sans doute déjà commencé, d'autant plus sûrement que l'armée turque va et vient en Syrie comme si elle était chez elle.

Suite en page 3

Annonçant à l'APN une loi de finances complémentaire 2020

Djerad charge le gouvernement Bedoui



Ph/E. Soraya/J. A.

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a critiqué, hier à l'APN, lors de la présentation de son plan d'action, l'ancien gouvernement dirigé par Nourredine Bedoui qui avait élaboré la loi de finances 2020 contenant, selon lui, des dispositions visant à «créer la zizanie». Ainsi, il dit avoir proposé au Président Tebboune l'élaboration d'une loi de finances complémentaire (LFC) pour remédier aux déséquilibres contenus dans la précédente.

Lire page 2

Rencontre

Un accompagnement complet aux porteurs de projets dans la smart économie

Festival international du théâtre de Bêjaïa
Un hommage sera rendu à Omar Guendouze

Annonçant à l'APN une loi de finances complémentaire 2020

Djerad charge le gouvernement Bedoui

■ Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a critiqué, hier à l'APN, lors de la présentation de son plan d'action, l'ancien gouvernement dirigé par Nourredine Bedoui qui avait élaboré la loi de finances 2020 contenant, selon lui, des dispositions visant à «créer la zizanie». Ainsi, il dit avoir proposé au Président Tebboune l'élaboration d'une loi de finances complémentaire (LFC) pour remédier aux déséquilibres contenus dans la précédente.

Par Louiza Ait Ramdane

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a indiqué que son gouvernement s'orientait vers l'élaboration d'un projet de loi de finances complémentaire (PLFC) 2020 en vue d'annuler «des dispositions fiscales injustes» contenues dans la loi de finances (LF) 2020. Il a expliqué, dans ce cadre, qu'en vertu de ce PLFC, des dispositions fiscales injustes envers les salariés exerçant au Sud et certaines professions libérales seront annulées. Des dispositions qui, a-t-il dit, tendaient à semer la confusion. «J'ai proposé au président de la République l'élaboration d'une loi de finances complémentaire qui verra, entre autres, la suppression des dispositions fiscales touchant les travailleurs du Sud et les professions libérales et qui avaient pour objectif de créer la zizanie», a déclaré le chef de l'Exécutif de son exposé du programme du gouvernement. Le gouvernement d'Abdelaziz Djerad hérite ainsi d'une situation résultant d'une gestion chaotique des affaires du pays par les anciens gouvernements. Il a relevé que l'Algérie a connu, au cours de ces dernières années, «une gestion catastrophique de l'Etat ainsi que des pratiques autoritaires ayant mené au pillage et à la dilapidation des richesses du pays et à la destruction systématique de ses institutions et de son économie dans le but d'accaparer ses biens». Il a précisé que ces pratiques ont entraîné «la marginalisation des compétences nationales, sincères et honnêtes, déstabilisant ainsi les fondements même de l'Etat, et menaçant l'unité du peuple». Le Premier ministre a affirmé que cette «réalité amère» avait incité les Algériens, toutes franges



PH: Soraya J. A.

confondues, à sortir le 22 février 2019 pour «condamner et rejeter cette tentative d'affaiblir notre pays» et empêcher par là même que «cette situation ne se reproduise plus». Il a ajouté que son gouvernement s'attellera à «assainir l'héritage désastreux» de la gouvernance des années précédentes par la «mise en place de nouvelles pratiques ouvrant la voie à un changement politique et économique auquel aspire le peuple algérien». L'autre bonne nouvelle annoncée par le Premier ministre est la réflexion au sein de son gouvernement pour relever le salaire minimum. Sans donner plus de détails, il a relevé que cette décision sera effective après des concertations avec toutes les parties concernées.

Dans son exposé il a indiqué que «l'Algérie vit une situation

économique difficile à laquelle fera face le gouvernement», ajoutant que la situation financière est particulièrement «fragile», liée au marché mondial des hydrocarbures avec une dette publique intérieure estimée à 45 %. Il a cité, ainsi, l'aggravation du déficit budgétaire en 2019, la hausse du déficit de la balance commerciale à 10 mds USD fin 2019, le recul des réserves de change de plus de 17 mds USD et la hausse de la dette publique intérieure qui a atteint 45 % du PIB contre 26 % en 2017, en sus de l'incidence financière importante résultant des décisions et engagements pris en 2019, qui s'élève à 1 000 mds DA, en l'absence des financements nécessaires à leur couverture. «Nous sortirons le pays de cette étape politiquement et économiquement difficile vers une nouvelle

ère», rassure-t-il. M. Djerad a fait part, dans ce sens, «de plans sectoriels d'urgence à mettre en œuvre en vue d'améliorer les conditions de vie des citoyens, notamment dans les régions éloignées».

Ces défis seront relevés grâce à une dynamique globale et «un nouveau pacte» qui sera concrétisé par la triptyque développement humain, transition énergétique, et économie du savoir et du numérique en vue de libérer les initiatives dans tous les domaines, a-t-il indiqué. «Le gouvernement, sous la direction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, œuvre à contribuer de manière efficace à la construction d'un "new deal for a new Algeria" (un nouveau pacte pour une nouvelle Algérie) qui englobera l'ensemble des aspects de la gouvernance poli-

tique, économique et sociale, avec l'objectif de recouvrer la confiance de notre peuple en ses gouvernants et en ses institutions». A cet égard, le Premier ministre a souligné que «le rétablissement et le renforcement de la confiance entre le peuple et ses dirigeants passent par une démocratie basée sur les principes de l'alternance au pouvoir, le respect des libertés individuelles et collectives, la justice sociale et la consolidation de l'Etat de droit». Le Premier ministre a souligné, à cet effet, que le «nouveau pacte» sera concrétisé à travers «le triptyque développement humain, transition énergétique et économie de la connaissance et numérique».

Détaillant le plan du gouvernement, il indiqué que ce dernier s'articule autour de six chapitres dont le premier est axé sur un nombre de lignes directrices, en l'occurrence la refonte du dispositif législatif d'organisation des élections, la moralisation de la vie publique, la refonte de l'organisation et des modes de gestion de l'Etat et de ses démembrements et un exercice «plein» des droits et libertés. Le second chapitre traite de la réforme financière et du renouveau économique. Il y est notamment question de la refonte du système fiscal, de l'instauration de nouvelles règles de gouvernance budgétaire, de modernisation du système bancaire et financier et de développement de l'information statistique économique et sociale et de la fonction prospective. Le troisième chapitre est consacré, quant à lui, au renouveau économique. Le quatrième chapitre porte sur le développement humain et la politique sociale. Le cinquième chapitre est dédié au renforcement de la sécurité et de la défense nationale. Le chapitre six porte sur la politique étrangère. L. A. R.

Hanoune libérée, 15 ans de prison pour Saïd Bouteflika, Mediène et Tartag

La défense annonce un pourvoi en cassation devant la Cour suprême

Le verdict prononcé avant-hier par la Cour d'appel militaire de Blida dans l'affaire «complot contre l'autorité de l'Etat» ne marquera pas l'épilogue de ce procès qualifié de «procès du siècle». Et pour cause, bien que libérée, Louisa Hanoune, SG du Parti des travailleurs, a décidé de «faire appel pour être acquittée purement et simplement» dans cette affaire. Une décision que, vraisemblablement, prendra également le collectif de la défense de Saïd Bouteflika, Mediène, Tartag condamnés à 15 ans de prison.

A ce titre, en réaction à la libération de sa secrétaire générale, la direction du Parti des travailleurs qui a exprimé son «bonheur de retrouver sa secrétaire générale libre après neuf mois d'emprisonnement arbitraire», affirme toutefois ne pas accepter «ce jugement parce que Louisa Hanoune n'a rien fait pour être condamnée». Et c'est d'ailleurs ce qu'a récusé la première dame du PT qui dès

sa sortie de prison a déclaré qu'elle «ferait appel pour être acquittée purement et simplement». En outre, dans un communiqué rendu public hier, la direction du PT, emboîtant le pas aux déclarations de sa SG, la veille, qui affirmait que «la joie de retrouver la liberté ne serait totale qu'après la libération de tous les détenus politiques et d'opinion», déclare mener «campagne pour la libération de tous les détenus politiques et d'opinion comme partie intégrante de la lutte pour la démocratie menée par le peuple algérien depuis février 2019».

Dans ce contexte, M^e Seddik Mouhous, un des avocats de la défense des accusés dans le procès du «complot contre l'autorité de l'Etat», a fait savoir, au terme de l'audience qui a maintenu le jugement de première instance qui a condamné Saïd Bouteflika, Mohamed Mediène et Athman Tartag à 15 ans de prison, que «la défense se réunira pour

prendre une décision portant pourvoi en cassation devant la Cour suprême dans un délai de huit jours, tel que prévu par la loi».

Au demeurant, avec ces intentions de pourvoi en cassation des jugements de la Cour d'appel militaire de Blida, l'affaire d'«atteinte à l'autorité militaire» et de «complot contre l'autorité de l'Etat» continuera à retentir, dans les semaines à venir, l'attention de l'opinion publique.

Pour rappel, Louisa Hanoune, présidente du Parti des travailleurs, a été libérée avant-hier soir à l'issue du procès en appel qui s'est déroulé au tribunal militaire de Blida. Quant au trio Saïd Bouteflika, Mohamed Mediène et Athman Tartag qui, rappelons-le, ne s'est pas présenté à l'audience, après peine de 20 ans d'emprisonnement requise par le procureur, la peine de 15 ans tranchée lors du premier procès sera maintenue contre eux. A noter que selon les déclarations de M^e

Mouhous, Louisa Hanoune a été libérée après avoir purgé sa peine de neuf mois de prison pour «non dénonciation d'une réunion suspecte, tandis que les charges d'atteinte à l'autorité militaire et de complot contre l'autorité de l'Etat, retenues contre elles ont été abandonnées». En outre, l'avocat expliquera également qu'avant la levée de l'audience, «l'affaire de Hanoune a été débattue en chambre de conseil, car étant une affaire criminelle». La majorité des membres de la chambre se sont prononcés «contre les charges d'atteinte à l'autorité militaire et de complot contre l'autorité de l'Etat, et pour l'inculpation de non dénonciation d'une réunion suspecte». Pour ce qui est de la question «pourra-t-elle bénéficier d'une modification ou d'une annulation du jugement ?», la majorité a répondu «oui».

Lynda Naili

51^e mardi de la marche silmya

Les Algériens maintiennent leur mouvement pacifique

À deux semaines seulement du premier anniversaire du mouvement populaire pacifique déclenché le 22 février dernier, des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants ont investi les rues des différentes villes du pays pour exiger une Algérie libre et démocratique.



Ph. > E. Sraoui / A.

Par Thinhinene Khouchi

A une semaine de la célébration du premier anniversaire du hirak, la communauté universitaire et la société civile ont manifesté leur détermination à aller jusqu'au bout de leur mouvement en marchant dans plusieurs villes du pays. Pour ce 51^e mardi, à Alger, la marche a débuté vers 10h50, depuis la place des Martyrs, lieu habituel du départ, pour atteindre le centre-ville. Les manifestants ont été nombreux à réitérer leurs revendications habituelles notamment «la libération immédiate et inconditionnelle des prisonniers d'opinion, des étudiants et militants du hirak notamment Tabbou et le journa-

liste Boumala», «l'arrêt des restrictions de la liberté d'opinion et d'expression», «libération du champ médiatique» «l'indépendance de la justice et des juges» scandant «ayina men adalet al tilifoune» (on en a marre de la justice du téléphone). Les marcheurs ont aussi réclamé «l'ouverture du champ politique» ainsi que «la levée des restrictions du droit au rassemblement dans l'espace public et de manifestation». Ils demandent également «une transition démocratique à travers un chemin politique consensuel pour un changement et une rupture avec le système», «l'instauration de l'Etat de droit, la séparation des pouvoirs, l'instauration de l'autorité législative en tant qu'outil de sur-

veillance de l'exécutif et du judiciaire». Les participants à cette nouvelle marche pacifique ont aussi appelé à l'instauration d'un système civil qui «garantisse les libertés et accepte le pluralisme et l'acceptation de l'autre, attaché à la démocratie et à l'alternance pacifique du pouvoir». Parmi les slogans scandés lors de cette énième marche populaire, on retrouve les fameux «ya serakin klitout leblad» (voleurs ! vous avez dilapidé le pays), «yet-nahaw gaa» (tout le monde doit partir), «echaab yourid el istiklal» (le peuple veut l'indépendance), «djazayer houira dimocratya (Algerie libre et démocratique)» «yasskout el nidame» (à bas le pouvoir) mais aussi «dégage ! houkoumat bricolage» (Dégage !

Dégage ! Gouvernement de bricolage), «Maranach habssin koul tlata nekhordjou» (On ne va pas s'arrêter, on sortira chaque mardi), scandent les manifestants. Réagissant à la libération de Louisa Hanoune, secrétaire générale du Parti des travailleurs, qui a été condamnée à 15 ans de prison en première instance et libérée avant-hier soir, certains marcheurs ont scandé «Khalaw Tabou felhebss w kherjoulina hanoune» (ils ont laissé Tabou en prison et ont libéré Hanoune !). Enfin, notons qu'un important dispositif sécuritaire a été déployé dans les différentes rues de la capitale pour encadrer cette marche sans aucune forme de violence.

T. K.

Manipulation des prix Le ministère du Commerce annonce un numéro vert pour dénoncer la spéculation

Les produits de large consommation ont connu, ces derniers temps, une hausse fulgurante. Tomate, carotte, pomme de terre, courgette, orange, mandarine... ont tous vu leur prix flamber. La hausse des prix a touché essentiellement les produits phares consommés par les familles algériennes. En effet, les consommateurs assistent impuissants à une hausse exagérée et injustifiée des prix des produits de grande consommation. Une situation qui indispose les citoyens, impuissants devant ce diktat imposé par certains commerçants et qui met en évidence les carences de régulation du marché. Une envolée des prix des spéculateurs en l'absence de contrôle commercial continu, rigoureux, et

durable. Il est clair, pour tous les citoyens, que le diktat des intermédiaires reste de mise. Un diktat qui persiste tout au long de l'année mais qui tend à devenir encore plus étouffant. En dépit des plans échafaudés par les pouvoirs publics pour contrer cette anarchie, la hausse vertigineuse, particulièrement des produits agricoles, est toujours là. Tout un arsenal d'outils pour prévenir ces fluctuations des prix, et pourtant ces derniers continuent de jouer au yoyo. Aussi, la protection du consommateur en Algérie demeure très faible. On dénombre officiellement, selon les statistiques du ministère du Commerce, une cinquantaine d'associations agréées qui activent aujourd'hui à travers le pays dans ce domai-

ne, dont seul un nombre limité d'entre eux a une activité régulière. Malgré ce nombre important il n'en demeure pas moins que leur influence est très limitée, voire absente sur le terrain. Face à cette situation, le ministère du Commerce veut asseoir une tradition de contrôle durable pour rendre le commerce sain en faisant appel à la contribution des consommateurs. En effet, il met à la disposition des citoyens le numéro vert 1020 pour signaler tout dépassement ou pratique néfastes commis par les commerçants, a indiqué un communiqué du ministère. Cette mesure permettra de signaler tout dépassement concernant les produits de large consommation ainsi que les pratiques portant atteinte à la santé et à la sécurité

des consommateurs, a précisé le communiqué. La même source a fait état également de l'enregistrement, en 2019, de 459 appels pour des plaintes de citoyens, lesquelles ont permis l'ouverture d'enquêtes et l'intervention des agents de contrôle. Le nombre d'infractions constatées, ajoute la source, s'est élevé à 127, dont 11 relatives à l'exercice d'activité commerciale fixe sans registre du commerce, 18 au non-respect de la réglementation des prix, 17 au non-respect des conditions d'hygiène sanitaire, et 13 autres en rapport avec la non conformité du produit. Il s'agit, en outre, de 11 infractions pour exposition de produits en dehors des locaux commerciaux, 06 pour défaut d'affichage des prix. Par ailleurs,

LA QUESTION DU JOUR

Les accords de Sotchi selon Ankara

Suite de la page une

Ce qui constitue la meilleure des raisons pour qu'un pays déclare la guerre. C'est la présence militaire turque dans la région d'Idleb qui explique que celle-ci n'est pas encore repassée en entier dans le giron de Damas. Autant donc dire que la Turquie n'occupe pas seulement les 12 ou 13 postes dit d'observation, mais tout ce qui dans Idleb échappe à l'autorité de Damas. Encore ne s'agit-il là que du nord de la Syrie à l'ouest de l'Euphrate, puisqu'elle est aussi présente à l'est de l'Euphrate. Cette occupation est en apparence temporaire, en réalité elle est sinon définitive du moins à durée indéterminée au point de vue de la Turquie, pour qui l'ancienne Syrie a cessé pour toujours d'exister. Un Etat qui n'existe plus, dont le territoire est frontalier du sien, dont une partie non négligeable de sa population est déjà passée de son côté, pour ainsi dire avec armes et bagages, elle estime avoir tous les droits d'en prendre sa part, d'autant que des pays venus de loin sont en train de s'assurer de la leur. Aussi étonnant et sommaire qu'il puisse paraître, ce raisonnement est bien celui que se tient la Turquie sous Recep Tayyip Erdogan par rapport à son voisin du sud. Elle ne laisserait pas un pays frontalier, qui d'ailleurs par le passé a été le sien, retomber dans l'état de nature et se faire par là même dépeçé sans qu'elle soit un membre actif de la curée. Sur ce pays, pense-t-elle tout haut, elle a plus de droits que la Russie, l'Iran, ou les Etats-Unis. Ce qu'elle veut après tout, c'est juste faire la même chose qu'Israël, qui a estimé que le moment était idéal pour annexer définitivement le Golan. Or ce qui lui a été permis devrait le lui être, à elle aussi. Elle ne s'empresserait pas de défendre ses droits en Syrie, ce pays reviendrait tout entier à d'autres, à la Russie bien sûr, à l'Iran, à d'autres encore peut-être. Telle est sa lecture des accords de Sotchi et d'Astana

M. H.

le nombre de procès-verbaux dressés par les équipes de contrôle a atteint 118, a indiqué la même source, faisant état de 511 kg de produits saisis et de 36 propositions de fermeture administrative.

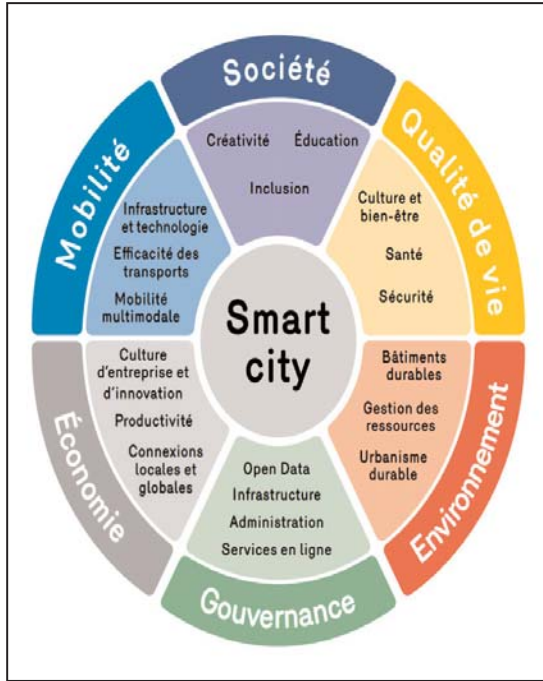
Meriem Benchaouia

Un accompagnement complet aux porteurs de projets dans la smart économie

■ Un accompagnement «complet et approprié» aux porteurs de projets désireux investir dans la smart économie a été souligné par les participants aux 1^{res} Journées d'information sur les start-up ouvertes hier à Ouargla, à l'initiative de la pépinière locale d'entreprise.

Par Halim O.

Les intervenants au cours des journées d'information, dont des représentants des dispositifs d'aide à l'emploi, ont plaidé pour la réunion de toutes les commodités pour un climat favorable permettant aux jeunes porteurs de projets dans la smart économie d'intégrer le monde de l'entrepre-



neur à travers la création de leurs propres start-up. Il s'agit de toutes les facilités de finance-

ment et de l'accompagnement nécessaire à travers l'ensemble des démarches jusqu'au lance-

ment des projets des jeunes investisseurs, a-t-on souligné. La première journée de l'événement a été marquée par la présentation de quelques modèles réussis de start-up ayant déjà bénéficié d'une incubation au niveau de la pépinière d'entreprises d'Ouargla. Ces nouvelles entreprises sont engagées dans divers créneaux, tels que le commerce électronique, l'immobilier et le Learning. Au programme des journées d'information, auxquelles prennent part de jeunes promoteurs, ainsi que plusieurs instances et organismes, dont la Direction de l'industrie et des mines (DIM), la Maison de l'entrepreneuriat à l'Université de Ouargla, l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac), le centre de facilitation des PME, la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), la Banque nationale d'Algérie (BNA) et la Douane algérienne, figurent une exposition consacrée aux participants désireux présenter leurs services. Animées par des cadres de la pépinière d'entreprises et des universitaires, la manifestation comporte des conférences s'articulant autour

de divers thèmes, dont le concept des start-up, les avantages fiscaux accordés aux start-up dans le cadre de la loi de finances (LF-2020), en plus des mécanismes d'accompagnement et de financement. Les journées d'information visent à encourager les porteurs de projets intéressés par ce genre d'entreprises en mettant à leur disposition les informations nécessaires concernant les services d'accompagnement proposés et les dispositifs d'aide à l'emploi, y compris la pépinière d'entreprises, a indiqué à l'APS le directeur de cette institution, Badredine Houhou. Considérée comme une structure publique d'appui, d'accueil, d'accompagnement et de soutien aux jeunes porteurs de projets, la pépinière d'entreprise de Ouargla, qui abrite actuellement une douzaine d'entreprises actives dans le commerce électronique, la formation dans le domaine énergétique et autres, s'emploie, depuis sa création, à héberger, à durée déterminée, des jeunes promoteurs jusqu'à maturation de leurs projets d'entreprise, a-t-il expliqué.

H. O./APS

Aïn Defla

Lancement prochain de la reproduction artificielle du sandre

Une opération de reproduction artificielle du sandre sera lancée durant la semaine prochaine à Aïn Defla, a-t-on appris hier du directeur local de la pêche et des ressources halieutiques. Visant essentiellement la consolidation de la richesse en matière de poissons au niveau local, cette opération réalisée en partenariat avec l'université Djillali-Bounaâma de Khémis Miliana et un investisseur privé disposant d'une éclosière à Djendel (sud de la wilaya), constitue la première

du genre à l'échelle nationale, a précisé Samer Djillali. Selon ce responsable, les préparatifs «*ont bon train*» en vue de lancer l'opération vers la moitié de la semaine prochaine, observant qu'au regard des valeurs nutritives et commerciales «*indéniables*» du sandre, l'opération sera généralisée ultérieurement aux 5 barrages que compte la wilaya.

«*D'ici à une semaine, nous allons commencer l'injection hormonale car il s'agit d'une insémination artificielle et non pas celle se déroulant selon la voie génitale naturelle*», a-t-il fait savoir, précisant qu'après cette échéance, une période d'incubation de huit jours est nécessaire avant l'accolée des alevins. «*Aïn Defla est certes connue par l'abondance*

de sa production agricole, stimulée qu'elle est par la présence de 5 barrages dont le rôle en matière d'irrigation des cultures et de producteurs d'engrais biologiques (pouvant remplacer les engrais chimiques), est indéniable, mais à mon humble avis, l'heure est venue pour tirer d'avantage profit de ces grandes retenues d'eau en les exploitant dans la production

aquacole laquelle constitue un marché prometteur», a-t-il soutenu. Selon lui, le sandre des eaux douces de Aïn Defla est particulièrement prisé de la part des férus du poisson, rappelant que cette espèce a fait l'objet d'une opération d'exportation vers des pays de l'Union européenne (UE) durant les deux dernières années.

Hani Y.

ENIE

Production de panneaux solaires d'une capacité de 3 mégawatts

L'unité de fabrication et d'installation de panneaux solaires relevant de l'entreprise nationale des industries électroniques (ENIE) à Sidi Bel-Abbès a réussi à produire des panneaux solaires d'une capacité totale estimée à 3 mégawatts depuis sa mise en service en 2015, a-t-on appris hier, auprès de la direction générale de l'entreprise. L'usine de panneaux solaires a renforcé ses capacités de production au cours des trois dernières années. Elle a

produit des panneaux solaires avec un taux d'intégration nationale avancé, d'une capacité de 3 mégawatts et œuvre à atteindre 6 mégawatts, a précisé le président directeur général (P-DG) de cette entreprise publique, Abbès Mekamen. Le même responsable a indiqué que l'ENIE a contribué dans l'équipement des deux nouvelles villes de Sidi Abdallah à Alger et Draa Errich à Annaba, de panneaux solaires ainsi que d'autres opérations en faveur

du ministère de la Défense nationale (MDN) et des groupes publics tels que Sonatrach, Naftal et Sonelgaz. Il a souligné également que les panneaux solaires produits sont utilisés dans l'éclairage public, la mise en service des pompes, la production d'électricité pour les chantiers de forage, ainsi que les réfrigérateurs pour le stockage des médicaments, et la climatisation. Concernant l'unité d'intégration électronique de la même entreprise qui constitue

un pôle national de l'industrie électronique, le même responsable a souligné qu'elle a réalisé son ambitieux programme de fabrication de cartes électroniques à divers usages pour les secteurs public et privé avec une capacité de un million de cartes par an, en plus du montage et fabrications de différents types de produits électroniques tels que les appareils audiovisuels avec une capacité de 300 000 produits annuellement.

H. T.

Présidence

Tebboune reçoit une délégation du Front El-Moustakbal

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier matin, une délégation du Front El-Moustakbal, conduite par Abdelaziz Belaid, président du parti, dans le cadre des consultations qu'il a initiées sur la situation générale dans le pays et le projet d'amendement

de la Constitution, indique un communiqué de la Présidence de la République. «*Lors de cette réunion qui s'inscrit dans le cadre des consultations qu'il a initiées avec des personnalités nationales, des dirigeants de partis et des associations de la société civile sur la situation générale*

dans le pays et le projet d'amendement de la Constitution pour asseoir les fondements d'un Etat moderne dans un climat d'entente nationale, le président de la République a écouté les avis et propositions du président du Front El-Moustakbal sur la manière de contribuer à l'édification

d'une nouvelle République dans le respect de la pratique démocratique, l'application de la loi et de la justice sociale et la garantie des droits de l'Homme et des libertés», précise le communiqué.

Samah N.

Accidents de la circulation 25 morts et 1 318 blessés en une semaine

VINGT-CINQ personnes ont trouvé la mort et 1 318 autres ont été blessées dans 1 136 accidents de la circulation enregistrés durant la période du 2 au 8 février au niveau national, selon un bilan publié hier par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Souk Ahras, où 7 personnes sont décédées et 32 autres blessées dans 9 accidents de la route, précise la même source. Par ailleurs, les unités de la Protection civile sont intervenues pour procéder à l'extinction de 711 incendies urbains, industriels et autres.

Younès H.

Agriculture

Installation d'un Comité de suivi des concours pour promouvoir l'esprit de compétitivité

■ Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Cherif Omari, a présidé, à Alger, la cérémonie d'installation du Comité national de mise en œuvre et de suivi des concours agricoles visant à instaurer l'esprit de compétitivité pour la promotion de la production locale.

Par Malek M.

Lors de la cérémonie d'installation, organisée au siège de la Chambre nationale d'agriculture (CNA), M. Omari a insisté sur l'importance de cette initiative en tant que moyen pour mettre en exergue la diversité et la qualité du produit national et promouvoir la production à travers la création d'un climat de compétitivité au profit des agriculteurs sur l'ensemble du territoire national, ce qui permettra de «renforcer le marché national et de trouver des marchés extérieurs en vue de la diversification des exportations du pays». Le président de la CNA, Ladjal Bounoua Doubi, a été désigné à la tête de ce comité, qui compte un directeur de la formation et de la vulgarisation agricole, un directeur de la régulation de la production agricole, un directeur des services vétérinaires, un directeur de la protection des végétaux et du contrôle technique, les présidents des Conseils nationaux interprofessionnels des différentes filières agricoles et un représentant des associations nationales professionnelles de chaque filière. Concernant les lauréats de ces concours consacrés aux différentes filières, M. Omari a fait savoir que ces derniers devront bénéficier de plusieurs avantages. «L'agriculteur ou l'éleveur lauréat sera reconnu comme producteur de référence au niveau de sa région, voire national, et aura la priorité pour



participer aux expositions et manifestations nationales et internationales à même d'être le meilleur ambassadeur de la production locale», a-t-il poursuivi. Le ministre a affirmé que cette compétition permettra de mettre la lumière sur la qualité du produit national à travers les régions et zones rurales et de faire connaître la grande diversité des produits naturels. Soulignant, dans ce sens, que son secteur œuvre à la labellisation du plus grand nombre de produits, M. Omari a fait état d'un «grand atelier regroupant des acteurs du secteur en vue d'aider les agriculteurs et les éleveurs dans les démarches nécessaires pour la labellisation de leurs produits». A

cette occasion, le ministre a insisté sur le rôle des chambres agricoles dans l'accompagnement et l'encadrement des professionnels ainsi que dans l'organisation de manifestations et concours, plaidant pour l'activation de l'orientation agricole, d'autant qu'il existe 28 chambres agricoles à travers le pays, a-t-il dit. Par ailleurs, il a indiqué que le Plan d'action du gouvernement 2020-2024 misait «beaucoup» sur le secteur de l'agriculture en tant que vecteur essentiel pour redynamiser l'économie et relever le défi de la sécurité alimentaire dans le cadre de la diversification de l'économie nationale et la promotion des exportations. Concernant le

manque de ressources en eau pouvant impacter les quantités de production, notamment les céréales et l'élevage, le ministre a rassuré que le secteur a pris des mesures «proactives», notamment en ce qui concerne les céréales en vue de mobiliser et exploiter toutes les capacités «d'irrigation d'appoint». Le secteur de l'Agriculture a engagé une réflexion pour trouver des grains qui s'acclimatent aux conditions dures (sécheresse et faible pluviométrie) en vue d'éviter toute pénurie en production, a-t-il fait savoir. Le ministre veille à encourager une agriculture intelligente et scientifique avec l'association des spécialistes et chercheurs, a-t-il pour-

suivi, saluant, à ce propos, l'installation d'unités de recherches dans les Instituts techniques relevant du secteur, lesquelles permettront une meilleure maîtrise des techniques agricoles et une exploitation optimale et durable des ressources agricoles. S'agissant de la surproduction, le ministre a fait état d'un surplus dans plusieurs filières, et ce, grâce aux efforts des fermiers et agriculteurs mais aussi au soutien de l'Etat et à l'encadrement technique. «La surproduction a permis la couverture du marché national et l'arrêt de l'importation de certains produits. Certaines filières ont enregistré une surproduction, à l'instar de la pomme de terre, de l'ail et de la pomme», a-t-il dit. A la question de savoir si le gouvernement envisageait l'importation de viandes rouges pour répondre aux besoins du marché national, le ministre a déclaré que «si l'importation de viandes rouges s'imposait, autant importer des bœufs vivants, ce qui permettra de faire travailler les abattoirs et les transporteurs et partant, créer une valeur ajoutée et de nouveaux emplois», a-t-il estimé.

M. M./APS

Bourses A Wall Street, le Nasdaq et le S&P 500 terminent à des records

LA BOURSE de New York a terminé dans le vert, poussée par plusieurs valeurs technologiques dans un marché continuant de surveiller les développements liés au nouveau coronavirus chinois et attendant plusieurs rendez-vous économiques.

Son indice vedette, le Dow Jones Industrial Average, a pris 0,60 %, pour finir à 29 276,82 points. Le Nasdaq, à forte coloration technologique, a gagné 1,13 %, à 9 628,39 points et le S&P 500, qui représente les 500 plus grandes entreprises de Wall Street, est monté de 0,73 % pour terminer à 3 352,09 points, les deux indices terminant à des niveaux inédits. Après avoir ouvert en repli lundi, les principaux indices sont vite repartis de l'avant pour conclure en hausse pour la cinquième fois lors des six dernières séances. «Le marché réagit à une saison des résultats solide sans être exceptionnelle», estime JJ Kinahan de TD Ameritrade.

R. E.

Pétrole

Le Brent à 54 dollars à Londres

Les prix du pétrole se ressaisissent hier, alors que la Russie faisait toujours attendre sa décision sur les recommandations du comité technique de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés (Opep+), destinées à soutenir les cours du brut.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril valait 54,05 dollars hier matin à Londres, en hausse de 1,46 % par rapport à la clôture de lundi. A New York, le baril américain de WTI pour mars gagnait 1,41 %, à 50,27 dollars. «La montée de ce matin ressemble plus à un rebond tech-

nique», tempère Tamas Varga, analyste, après deux séances consécutives de baisse pour le WTI et trois pour le Brent. «La tendance globale reste baissière, a ajouté Carlo Alberto De Casa, les investisseurs restent prudents car l'impact du coronavirus est toujours flou». Le bilan de l'épidémie de pneumonie virale a franchi hier la barre des 1.000 morts en Chine, sur plus de 42 000 cas confirmés de contamination.

Les mesures prises par le gouvernement chinois pour endiguer l'épidémie pèsent sur la demande intérieure en or noir, poussant le géant chinois de l'énergie PetroChina à

«réduire ses capacités de 320 000 barils par jour», a rapporté M. Varga. «Les prix ne devraient pas monter davantage sans réponse coordonnée des membres de l'Opep+ pour limiter le surplus de l'offre», a estimé Eugen Weinberg, de Commerzbank. Le Comité technique conjoint Opep+ a recommandé, à l'issue d'une réunion extraordinaire tenue à Vienne (du 4 au 6 février), de prolonger l'accord actuel de réduction de la production jusqu'à fin 2020 et de procéder à une réduction additionnelle jusqu'à la fin du 2e trimestre de 2020.

Salem K.

Brexit

Londres avertit que les contrôles douaniers seront «inévitables»

Le gouvernement britannique a prévenu lundi les entreprises qui exportent vers l'Union européenne qu'elles devaient se préparer, après la période de transition post-Brexit, à un retour de contrôles douaniers «inévitables» aux frontières. Londres «prévoit de réintroduire des contrôles à l'importation sur les biens en provenance de l'UE à la frontière après la période de transition qui se termine le 31 décembre», d'après un communiqué gouvernemental. A partir de 2021, «le

Royaume-Uni sera en dehors du marché unique et de l'union douanière, nous devons donc être prêts pour les procédures douanières et les contrôles réglementaires qui s'ensuivront inévitablement», a insisté Michael Gove, l'un des ministres de Boris Johnson. Les importations et exportations venant et allant vers l'UE n'auront pas droit à un traitement préférentiel mais seront soumises aux mêmes contrôles que celles provenant du reste du monde, a-t-il déclaré. Il a

ajouté que l'UE exercerait aussi des contrôles sur les marchandises entrant sur son territoire. Le Royaume-Uni est officiellement sorti de l'Union européenne le 31 janvier mais continue à appliquer les règles de l'UE pendant une période de transition qui court jusqu'à la fin de cette année, pendant laquelle le gouvernement conservateur de Boris Johnson entend boucler les complexes négociations sur un accord de libre-échange avec son principal partenaire commercial.

N. T.

Nâama/Ain Sefra

Relogement prochain de 60 familles

■ Soixante familles résident à la cité des logements publics locatifs à Ain Sefra (Nâama) présentant des défauts de construction et des fissures, seront relogées dans les prochains jours, a annoncé le wali, Medbeb Idir.

Par Nassima A.

Le chef de l'exécutif local a indiqué, en marge de la rencontre du conseil de l'exécutif de la wilaya, avoir décidé de reloger 60 familles occupant quatre immeubles de la cité «200 logements» à Ain Sefra, présentant des «fissures, des malfaçons et autres manquements lors des travaux de réalisation», soulignant que ces familles seront relogées dans les tout prochains jours à la nouvelle cité «17 octobre», dans la même ville. «Cette décision a été prise en urgence pour compenser les familles sinistrées», a fait savoir le wali qui a déclaré avoir attendu le rapport détaillé et la décision des services techniques compétents sur la situation des habitations endommagées de la cité des 200 logements publics locatifs, lesquels se sont déplacés sur les lieux pour s'enquérir de visu de la situation et délimiter les responsabilités. Selon les résultats de

l'enquête préliminaire, menée en profondeur sur cette situation par la commission technique qui a été dépêchée par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, il est fait état de la possibilité de refaire les travaux de réparation et de maintenance et ce, en conformité avec des techniques de construction, a souligné Medbeb Idir, ajoutant que cette opération sera prolongée sur quelques mois. La commission technique du ministère, présente sur les lieux depuis fin janvier dernier, s'appuie, à la faveur de cette opération, sur du matériel et des appareils de pointe, a fait savoir le wali, signalant qu'elle est constituée de plusieurs instances et institutions dont notamment du Contrôle technique de construction (CTC), du Centre national des études et recherches intégrées du bâtiment (Cnerib) et du Laboratoire national de l'habitat et de la construction (LNHC), pour délimiter et prendre les mesures qui



Ph. > D. R.

Souk Ahras

Projets en cours de réalisation pour l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable

Plusieurs projets destinés au renforcement de l'approvisionnement en eau potable sont en cours de réalisation dans la wilaya de Souk Ahras, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Les projets concernent principalement la réhabilitation du réseau de distribution d'eau

potable de la ville de Sédrata et la réalisation de 30 châteaux d'eau à travers différentes communes de la wilaya, en sus de l'acquisition de deux camions citerne d'une capacité de 10.000 litres chacun, a indiqué la même source. Il s'agit également du projet de réalisation du barrage

de Oued Djedra d'une capacité de 35 millions de m³, dont le taux d'avancement des travaux a atteint 80 %, a fait savoir la même source, soulignant que cette opération permettra d'alimenter en eau potable la ville de Souk Ahras et les communes d'Oued Driss et Mechroha. Parallèlement

à cela, le programme d'urgence, inscrit au profit de la wilaya de Souk Ahras en 2018 et consistant en la réalisation de 17 puits profonds dans plusieurs communes, est en cours de concrétisation, a assuré la même source, notant que ces forages sont répartis notamment dans les

communes de Taoura (cinq puits), M'daourouch (quatre puits) et Mechroha (trois puits). Le programme prévoit également la rénovation de la conduite d'adduction à partir de la station de collecte des eaux de puits artésiens, dans la ville de Taoura, en vue d'éradiquer le problème des fuites d'eau et la réhabilitation de la station de pompage de la cité 26-Avril 1958 (ville de Souk Ahras), ainsi que la station de pompage du Point kilométrique 108. A signaler que la wilaya de Souk Ahras a bénéficié de plusieurs projets de réalisation de nombreux barrages, entre autres, celui de Oued Mellegue dans la commune de Oued Keberit (150 millions de m³), dont le taux de remplissage a atteint 130 millions de m³.

Samy T.

Mascara

Vers la réception de 7 sièges de sûreté urbaine cette année

Sept sièges de la sûreté urbaine intérieure et externe seront réceptionnés cette année dans la wilaya de Mascara, a-t-on appris du chef de la sûreté de wilaya, le commissaire divisionnaire Abdelghani Bethiou. Animant une conférence de presse consacrée au bilan des activités des services de la police pour l'exercice écoulé, le même responsable a souligné la réception en 2020 de deux nouveaux sièges de sûreté urbaine externe des communes de Mamounia et Froha dont les travaux ont atteint 90 pour cent et seront réceptionnés à l'occasion du double anniversaire de la jeunesse et de l'indépendance. Il est prévu, selon le commissaire Bethiou, la réception cette année et par étapes de 5 sièges de sûreté urbaine intérieure, dont deux dans la ville de Mascara pour couvrir les cités de 1 500 logements et 1 000 logements, portant le nombre de sièges de la sûreté urbaine intérieure dans la même ville à 10 sièges, en plus de la réception d'un troisième siège de sûreté urbaine dans la ville de Mohammadia et un autre siège de sûreté urbaine dans la ville de Tighennif et un siège similaire

dans le nouveau pôle urbain de la commune d'Oued El-Abtal. Des études ont également été lancées pour la réalisation de deux sièges de sûreté externe dans les communes de Matemor et Khalouya surtout que les services de la wilaya ont fourni des terrains pour abriter les deux projets, selon la même source. La sûreté de wilaya de Mascara assure actuellement une couverture sécuritaire complète sur son territoire à tra-

vers 15 sûretés de dairas, 12 sûretés urbaines internes répartis dans les principales communes de la wilaya et 5 sièges de sûreté urbaine externe couvrant les communes de Maoussa, Sidi Kada, El Keurt, le village Saharouria et le quartier Ouled Malek dans la commune de Mohammadia. Par ailleurs, le chef de sûreté de wilaya de Mascara a souligné que les différents services de police de la wilaya dont

la police judiciaire ont intensifié leurs activités, en 2019, traitant 4 630 affaires dont 169 affaires économiques et 137 ont été renvoyées à la justice pour jugement. La police judiciaire a opéré la saisie de plus de 43 000 unités de boissons alcoolisées destinées à la commercialisation sans autorisation, plus de 10 000 comprimés psychotropes et 23 kg de kif traité, a-t-on fait savoir. O. Y.

Bouira

Mise en service de cinq nouvelles stations internet 4G LTE

Quatre nouvelles stations internet 4G LTE ont été mises en service par Algérie Télécom de Bouira et ce au profit des communes de Sour El Ghozlane (sud de Bouira) et de Bechloul (Est), a-t-on appris de la cellule de communication de la direction opérationnelle d'Algérie Télécom de Bouira (DOT). Selon les détails fournis par la cellule de la communication, ces nouvelles stations, qui couvrent 750 abonnés chacune, ont été réalisées dans le cadre d'un programme 2019-2020. Une enveloppe financière de plus de 350 millions de dinars a été allouée pour cette opération, dont l'objectif est d'éliminer les zones d'ombre et de désenclaver les différentes régions avec leur raccordement à cette technologie. Ainsi, le nombre de station

internet 4G LTE s'est élevé à 49 stations, qui couvrent une population estimée à plus de 124 000 clients à travers les différentes communes de la wilaya de Bouira. «Le taux de couverture en matière d'internet est estimé à 47 % dans la wilaya de Bouira», a tenu à préciser le directeur opérationnel de Bouira (DOT), Abdelhalim Bouachri. «Cinq autres stations 4G LTE seront aussi réalisées et mises en service dans les prochains jours dans les communes d'Ahnif, Saharidj (Est de Bouira), El Hachimia, Guerrouma et Kadiria (Ouest)», a précisé la cellule de la communication d'Algérie Télécom de Bouira. «Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un plan d'action 2020 visant à désenclaver toutes les localités isolées et à les raccorder à l'internet», a sou-

ligné M. Bouachri. La wilaya de Bouira a connu entre autres un saut qualitatif en matière de fibre optique. Ce secteur est en plein essor grâce à de nombreux projets qui ont pu booster ce secteur depuis 2014 pour renforcer le taux de couverture ayant atteint en ce début 2020 le seuil des 87 %, selon la DOT de Bouira. «Le taux de couverture actuel, soit au début de l'année 2020, a atteint les 87 % pour la fibre optique», a rappelé le directeur Bouachri, qui a saisi cette occasion pour réaffirmer son engagement à atteindre tous les objectifs tracés par la direction afin de couvrir toute la wilaya en cette technologie.

R. R.

Selon un rapport de la Banque mondiale

La Tunisie est l'un des pays les plus pauvres de la zone MENA

■ Dans son rapport pour l'année 2019 intitulé «Accélérer la réduction de la pauvreté en Afrique», la Banque mondiale a publié les taux de pauvreté dans le monde, ses causes ainsi que sa définition. La pauvreté a été définie comme étant le cas de tous ceux qui vivent avec moins de 3,20 \$ (9 dinars) par jour dans les pays à faibles et à revenus intermédiaires.

Par Kamel L.

Quant au statut d'extrême pauvreté, il s'applique à ceux qui vivent avec moins de 1,90 \$ (5 dinars et demi) par personne et par jour. Selon le rapport de la Banque mondiale, l'éradication de l'extrême pauvreté reste un énorme défi malgré la baisse relative et inégale de ses taux par catégories et régions dans un nombre important de pays dans le monde. Selon les données statistiques de ce rapport, plus de 1,9 milliard de personnes, soit 26,2 % de la population mondiale, vivent avec moins de 3,20 \$ par personne et par jour et environ 46 % de la population mondiale vit avec moins de 5,50 \$ par personne et par jour. En ce qui concerne la zone de l'Afrique du Nord et Moyen-Orient (MENA), le Yémen, l'Égypte, l'Iraq, la Tunisie, la Jordanie et le Maroc, sont parmi les pays les plus pauvres de la région. D'après la Banque mondiale, la Tunisie est arrivée sixième dans le classement juste après l'Iraq. Elle affiche le triste taux de 15,2 % de citoyens en-dessous du seuil de pauvreté parmi sa population totale par rapport au 3 % admis comme seuil mondial de pauvreté. Une unité de recherche spécialisée en économie du développement de l'Institut supérieur des sciences économiques et commerciales de Tunis a réalisé l'an dernier une étude pour dresser une carte multidimensionnelle de la pauvreté en Tunisie et mesurer l'ampleur de l'impact du phénomène au niveau de différentes entités, sur la base d'une approche statistique prenant en compte la totalité des variables liées aux indicateurs de développement humain. Les données de cette étude ont montré que le nombre de Tunisiens qui vivent en-dessous du seuil de pauvreté est estimé à près de deux millions, en particulier dans les gouvernorats du nord-ouest, du centre et du sud-ouest. Le nombre de familles dont les membres gagnent moins de 1 450 dinars par an et par personne est d'environ 412 000 familles. La carte de la pauvreté dressée par l'étude souligne également que le centre-ouest est la région la plus touchée avec un taux de pauvreté qui dépasse 45 %, dans la plupart des délégations, notamment celles des gouvernorats de Kasserine et de Sidi Bouzid, à l'instar de Hassi Al-Farid, Jelma, Requab, Bir el-Hfay, Majil bel Abbas, Hidra, Al-Mazouna et Souk Jedid. L'étude a conclu que la faiblesse des investissements publics dans la santé,



l'éducation et autres programmes sociaux conduit, dans une large mesure, à une augmentation constante et rapide des pauvres, d'autant plus que les solutions proposées pour remédier au fléau de la pauvreté en Tunisie sont inadéquates et ne peuvent résoudre les causes profondes comme l'inégalité des chances ou la répartition injuste des richesses accumulées et la croissance. Le contexte actuel exige des autorités compétentes plus de vigilance et de lucidité pour la prévention et l'intervention dynamique dans le domaine social. Cela met à l'épreuve les mécanismes classiques d'interventions sociales appelés désormais à se doter d'une organisation efficace et d'une adaptabilité de fonctionnement. Il serait essentiel de renforcer les méca-

nismes de veille sociale afin de devancer les difficultés de la conjoncture sociale devenue visiblement alarmante dans différentes régions du pays.

La Tunisie veut rehausser ses relations avec tous les pays africains

Lors du 33^e Sommet de l'Union africaine (UA), tenu à Addis-Abeba, la Tunisie a affirmé son intention de revaloriser ses relations avec tous les pays du continent africain dans tous les domaines, selon un communiqué du ministère tunisien des Affaires étrangères, publié lundi. Sabri Bachtobji, secrétaire d'Etat tunisien auprès du ministère des Affaires étrangères, chargé d'assurer l'intérim de ce ministère, a

prononcé un discours à cette occasion au nom du président tunisien Kaïs Saïed. Evoquant le dossier libyen, M. Bachtobji a souligné l'importance que la Tunisie attache à la résolution de la crise actuelle en Libye, indiquant que «la poursuite du conflit dans ce pays frère a de graves répercussions et effets sur notre pays et sur tous les pays voisins sur les plans sécuritaire, économique et humanitaire». La Tunisie salue les résultats de la conférence de Berlin et exprime son appréciation pour toutes les initiatives visant à mettre fin à la crise, a-t-il affirmé. La Tunisie a également renouvelé son appel à tous les pays africains et autres partenaires internationaux pour unifier leurs efforts pour que les rivaux libyens abandonnent les solutions militaires, rejettent les

ingérences extérieures et acceptent un cessez-le-feu permanent qui ouvrirait la voie à la reprise du processus politique en Libye. Selon le communiqué de son ministère, M. Bachtobji a souligné à cette occasion l'importance qu'attache la Tunisie à cette convention et son engagement à mettre en application ses dispositions. L'adhésion de la Tunisie à cette convention illustre sa volonté à renforcer la coopération avec l'UA et les pays africains dans tous les domaines dont celui de la lutte contre la corruption, a-t-il conclu.

K. L./Agences

Libye

Le GNA accuse l'ANL d'«intransigeance»

Le Gouvernement libyen d'union nationale (GNA) soutenu par l'ONU a accusé sa rivale l'Armée nationale libyenne (ANL), basée dans l'est du pays, d'«intransigeance», en raison du refus de cette dernière d'accepter une proposition de cessez-le-feu lors des pourparlers de la «Commission militaire mixte libyenne 5+5» à Genève. «Le comité a négocié avec la mission de l'ONU au sujet d'un cessez-le-feu dans toute la Libye, du désengagement des forces, du retour des personnes déplacées et de la fin des bains de sang entre les Libyens», a déclaré le général Ahmad Abu-Shahma, chef du comité militaire du GNA, dans un communiqué.

«Toutefois, elle (la proposition) n'a finalement pas été approuvée en raison de l'intransigeance et du rejet de l'autre partie qui a refusé de se retirer des zones résidentielles où ont lieu des affrontements. Ainsi, nous ne l'avons pas approuvée ni signée», selon le communiqué. Le premier cycle des pourparlers de la «Commission militaire mixte libyenne 5+5» à Genève a pris fin samedi. La commission a été mise en place lors de la récente conférence de Berlin sur la Libye. Cinq représentants militaires de chacune des parties rivales libyennes ont été choisis pour négocier un cessez-le-feu et parvenir à un règlement politique global en Libye. Selon la

Mission de soutien des Nations unies en Libye (Manul), la Commission constitue l'un des trois volets intra-libyens organisés par la mission onusienne, avec les volets économique et politique. L'ANL mène une campagne militaire depuis avril 2019 à Tripoli et dans ses environs, tentant de reprendre la capitale au gouvernement soutenu par l'ONU. Les affrontements ont tué et blessé des milliers de personnes et forcé plus de 150 000 civils à fuir leur foyer. Les parties belligérantes avaient convenu de mettre en œuvre un cessez-le-feu le 12 janvier, mais se sont accusées ensuite mutuellement d'avoir violé la trêve.

Sabiba O.



Liban

Heurts entre manifestants et forces de l'ordre avant un vote de confiance

■ Des centaines de Libanais ont manifesté hier devant le Parlement, dans une tentative de bloquer l'accès des parlementaires à l'hémicycle en vue d'un vote de confiance au nouveau gouvernement, honni par la rue dans ce pays en crise.

Par Rosa C.

Les forces de l'ordre ont fait usage de gaz lacrymogènes et canons à eau pour disperser les manifestants qui ont lancé des pierres sur les voitures de certains parlementaires et contre les murs érigés autour du Parlement, selon un correspondant de l'AFP. Les manifestants mobilisés tôt hier matin dans le centre-ville de Beyrouth dénoncent le nouveau gouvernement dirigé par Hassan Diab qui ne répond pas, selon eux, aux aspirations de la contestation. Enveloppés dans des drapeaux libanais et scandant « pas de confiance », ils ont commencé à affluer avant l'aube vers le cœur de la capitale pour éviter d'être arrêtés aux barrières de contrôle érigés ce matin aux abords de la capitale. Certains députés ont passé la nuit à l'hémicycle, craignant une réédition du scénario d'un défaut de quorum

ayant eu lieu lors des sessions parlementaires précédentes. Hier, le quorum a durement été atteint, 68 députés – sur les 128 – ayant pu se frayer un chemin jusqu'à la Chambre. « Je suis là pour dire "pas de confiance" à ce gouvernement », estime Carole, une manifestante. Des affrontements ont éclaté entre contestataires et forces de l'ordre, faisant 158 blessés, dont 18 ont été hospitalisés. Sur Twitter, l'armée a mis en garde contre « les actes de vandalisme (...) qui entachent les revendications (de la contestation) et ne permettent pas de concrétiser ces demandes ». Hassan Diab, un universitaire peu connu et ancien ministre de l'Éducation, a été chargé de former un gouvernement en décembre après que Saad Hariri a été contraint de démissionner fin octobre de son poste de Premier ministre sous la pression de la rue. Avant de procéder au vote de confiance, le



Ph. > D. R.

Parlement devrait se pencher ces deux derniers jours sur la « déclaration ministérielle », qui trace les grandes lignes du programme gouvernemental. Le Liban est secoué depuis le 17 octobre par un mouvement de contestation inédit, qui fustige l'intégralité de la classe politique accusée de corruption et d'incompétence, dans un pays au bord de l'effondrement économique. Les contestataires réclamaient un gouvernement de technocrates, totalement indépendants de la classe politique. L'équipe actuelle, qui comprend des figures inconnues du grand public, a été formée au terme de plusieurs semaines de tractations âpres entre les partis qui jouissent de la majorité au Parlement, notamment le mouvement chiite du Hezbollah et le Courant patriotique libre (CPL) du président Michel Aoun. Alors que le nouveau Premier ministre a promis

de porter les demandes de la rue, son gouvernement a été formé sur la base d'une attribution des portefeuilles selon des critères partisans et confessionnels, ayant longtemps alimenté la corruption et le clientélisme, selon la rue. « Nous sommes ici pour rejeter le gouvernement de (Hassan) Diab et pour dire que le peuple libanais ne fera aucunement confiance à ce cabinet, même si les parlementaires lui accordent leur confiance », affirme Christopher, 26 ans. Selon lui, même si certains nouveaux ministres sont qualifiés, ils dépendent des « partis qui ont détruit le pays ». Autour de lui, des manifestants sont arrivés d'aussi loin que Tyr et Saïda, dans le sud du pays, ou encore Tripoli, dans le nord. En cas d'un vote favorable du Parlement, le nouveau gouvernement libanais sera confronté à des défis titanesques. Outre la revendication

politique phare d'un changement d'un système politique basé sur le partage communautaire du pouvoir – consacré après la guerre civile de 1975-1990 – le pays croule sous une dette avoisinant les 90 milliards de dollars, soit plus de 150% de son PIB, faisant craindre un défaut de paiement. En parallèle, les banques ont instauré des restrictions sur les retraits notamment en dollars, sur fond d'une pénurie des liquidités, accélérant une dévaluation de la monnaie nationale sur le marché parallèle. « Bien sûr que nous sommes confiants – qu'ils aideront les banques au détriment de la population », pouvait-on lire hier sur l'une des pancartes brandies par les manifestants. En novembre, la Banque mondiale a averti que le taux de pauvreté pourrait en arriver à englober 50% de la population, contre le tiers à l'heure actuelle. R. C.



Commentaire

Avenir

Par Fouzia Mahmoudi

Alors que l'échéance des élections municipales françaises approche à grands pas, certaines candidatures font débat et créent même la polémique. Parmi celles-ci, la candidature du Premier ministre Édouard Philippe qui se présente à la mairie du Havre, une ville dont il avait déjà été le maire avant de rejoindre le gouvernement. Et là sans surprise, Philippe, ex-Les Républicains apprend par voie de presse qu'il ne pourra pas compter sur le soutien de son ancienne famille politique, malgré la présence de plusieurs membres du parti sur sa liste. « Les Républicains ne soutiennent pas la liste menée par Édouard Philippe au Havre », a ainsi indiqué LR dans un bref communiqué, sans toutefois préciser qui serait investi. La droite semblait pourtant partir unie pour les municipales dans la cité normande face à une gauche divisée. Le chef du gouvernement, qui n'est pas adhérent d'En marche ! et dont Les Républicains avaient acté le départ en octobre 2017, quelques mois après sa nomination à Matignon, a précisé en lançant sa campagne qu'il resterait à la tête du gouvernement s'il était élu au Havre. Dans ce scénario l'actuel maire (LR) de la cité portuaire Jean-Baptiste Gastinne resterait maire tant qu'Édouard Philippe serait à Matignon. Jean-Baptiste Gastinne avait assuré récemment viser « le score le plus haut possible », avec « un rassemblement très, très large ». Jean-Baptiste Gastinne faisait partie des invités à la réunion publique de lancement de la campagne d'Édouard Philippe, aux côtés de la députée Agir Agnès Firmin Le Bodo et de la sénatrice LR Agnès Canayer. Mais les instances dirigeantes des Républicains ont indiqué « prendre acte de la décision d'Agnès Canayer », présidente de la fédération départementale LR, « de se mettre en congé du parti, de même que les membres de LR qui figureraient sur cette liste », selon leur communiqué. Ils ont également demandé à la secrétaire départementale Françoise Guégot d'assumer la direction de la fédération « afin de préparer la réorganisation de celle-ci au lendemain des municipales ». Édouard Philippe a dirigé la cité normande de 2010 à son accession à Matignon en 2017. Lors du dernier scrutin en 2014, sa liste l'avait emporté dès le premier tour avec 52 % des voix sous l'étiquette du parti de droite UMP, depuis rebaptisé Les Républicains. Mais les choses ont bien changé depuis et la « trahison » de Philippe ne passe pas et ne saurait être pardonnée pour lui faciliter une victoire critiquée par l'opposition qui se dit inquiète de voir le Premier ministre se focaliser déjà sur son avenir alors que le gouvernement gère en ce moment tant de dossiers sensibles qui impacteront les Français pour des décennies. Mais Philippe ne veut pas perdre cette opportunité de s'assurer un emploi après son passage à Matignon et continue sa campagne bon gré mal gré. F. M.

Traité

Les Philippines enclenchent la rupture du pacte militaire avec les États-Unis

Les Philippines ont annoncé mardi aux États-Unis rompre le pacte militaire majeur qui liait les deux pays dans une alliance historique, déclenchant un compte à rebours de six mois avant la résiliation effective de l'accord. Ce pacte signé en 1998, le « Visiting Forces Agreement » (ou VFA, accord sur les forces étrangères), offre un cadre légal à la présence de troupes américaines aux Philippines et pour l'organisation d'exercices militaires conjoints. « La résiliation du "Visiting Forces Agreement" a été notifiée au chef de mission adjoint à l'ambassade des États-Unis » à Manille, a indiqué sur Twitter le ministre philippin des Affaires étrangères Teodoro Locsin. Le président philippin Rodrigo Duterte a souvent menacé depuis son élection en 2016 de mettre fin à l'alliance de son pays avec les États-Unis. Il

avait spécifiquement menacé de résilier le pacte militaire VFA en 2016 – puis de nouveau en janvier dernier, après l'annulation par les États-Unis d'un visa pour l'ex-chef de la police du pays Ronald Dela Rosa, aujourd'hui sénateur. Washington n'avait pas justifié sa décision, mais Manille y a vu une sanction contre la sanglante guerre contre le narcotrafic engagée par Rodrigo Duterte dans l'archipel, très critiquée à l'étranger. En réaction, M. Duterte a déjà refusé l'invitation du président américain Donald Trump à se rendre à un sommet États-Unis-Asean (Association des nations d'Asie du sud-est) en mars. Le « Visiting Forces Agreement » divise aux Philippines, où la gauche et les militants nationalistes dénoncent de longue date le traitement spécifique réservé aux militaires américains accusés de crimes. Ses défenseurs

au contraire font valoir que sa résiliation compromettrait la capacité de l'archipel à se défendre lui-même et déstabiliserait les efforts des États-Unis pour contenir les ambitions de Pékin en mer de Chine méridionale. Un porte-parole du président Duterte a confirmé l'envoi de la notification aux États-Unis. Le pacte prévoit une période de 180 jours avant la résiliation effective de l'accord, pour laisser la porte ouverte à d'éventuelles négociations entre les deux parties. Ancienne colonie américaine (1898-1946), les Philippines ont des relations culturelles et économiques très fortes avec les États-Unis : les deux pays sont liés par un traité de défense mutuelle et les forces américaines assistent depuis des années les Philippines dans diverses tâches liées à la sécurité de l'archipel.

Festival international du théâtre de Béjaïa

Un hommage sera rendu à Omar Guendouze

■ Le théâtre régional de Béjaïa accueille demain des professionnels et des passionnés du quatrième art, dans le cadre de la cinquième édition du Festival international du théâtre de Béjaïa. A l'instar de la participation algérienne, la France, la Tunisie et le Sénégal sont attendus lors de cet événement. Cette édition, organisée sous le thème «Femme et enfance», est dédiée à la mémoire de Nabila Djahnine. Un hommage sera également rendu au comédien Omar Guendouze.



Par Abla Selles

A l'instar de la participation algérienne, des troupes venues de France, Tunisie et du Sénégal, sont attendues lors de la cinquième édition du Festival international du théâtre de Béjaïa, prévu à partir de demain au théâtre de la ville. Cinq pièces théâtrales seulement seront présentées lors de cette édition alléguée pour des raisons de budget. C'est aussi une conséquence de l'annulation de l'édition initiale programmée en octobre dernier et qui a vu le retrait de beaucoup de troupes (une douzaine) à cause de leur charge dans leur pays d'origine.

Le programme s'annonce gorgé d'émotion en raison de la qualité des œuvres choisies et des problématiques examinées, traitant pour l'essentiel de la liberté, l'amour, les différences et l'identité.

Le coup de semonce pour l'inauguration va être laissé à la pièce «Timenfla» (La trame) de Lahcene Chiba, récipiendaire en décembre 2018 du prix de la meilleure représentation au 8^e Festival culturel national du

théâtre amazigh de Batna. «Timenfla» met en lumière une séquence de la décennie noire survenue dans une maisonnette de campagne devenue le théâtre de conflits familiaux épiques et dramatiques, foisonnant de surcroît de cadavres à chaque épreuve. Bien que lugubre, la chronique est agréablement adoucie par l'humour et la dérision employés et qui en ont fait une œuvre presque comique.

Moins existentielle, l'œuvre de son compatriote Djibril Goudiaby, intitulée «Le musée», n'en est pas moins une autre forme de voyage. Son héros, lui, fait le chemin inverse. Après des études poussées en Europe, en histoire de l'art il revient au pays pour ouvrir un musée. Pour quoi faire ? Et bien tout simplement pour protéger le patrimoine culturel et archéologique de son village, menacé de disparition par les effets pervers de la mondialisation.

Son entreprise n'est pas simple, car l'idée heurte une foule de sensibilités, notamment des gardiens locaux des traditions, opposés à son projet, qui dans les faits renvoient à des secrets et des faits de la

Seconde Guerre mondiale, dont la résurgence et de nature à nuire à des équilibres sociaux ancrés.

Dans ce kaléidoscope, assurément la pièce Tunisienne intitulée «Djaraim Zawdja» (Crimes conjugaux) de Mohamed Ali Said et mise en scène par Hamza Maaz, se singularise quelque peu, en traitant de la perte de mémoire au détour d'un accident de voiture et l'effort de la recouvrer qui souvent s'accompagne de secret qu'il aurait mieux faite de taire ou d'oublier.

Le festival, dédié à la mémoire de Nabila Djahnine, assassinée par les hordes terroristes en 1995 à Tizi-Ouzou, et déroulé en hommage au comédien Omar Guendouze, s'annonce, a priori, plein d'émotion avec, en plus des spectacles, une foule d'animations parallèles, notamment des séances de lectures théâtrales assurées par l'inénarrable comédien Sid-Ahmed Agoumi, des masters classes, en présence de deux chevronnés internationaux que sont Henri Fabrice et Haro Clémentine et des narrations de contes, opérées au sein de plusieurs écoles.

Des projections de films sur Omar Guendouze et Nabila Djahnine sont également prévues, ainsi que des spectacles musicaux, l'un à l'ouverture avec une troupe de Ghardaïa, l'autre à la clôture, animé par Beihdja Rahal.

«Ici Alger 1952-1960»

Abdallah Hamadi signe son dernier ouvrage

L'universitaire aux multiples facettes, Abdallah Hamadi, a présenté, lundi à Constantine, son dernier ouvrage «Ici Alger 1952-1960», lors d'une séance de vente-dédicace organisée à la bibliothèque principale de lecture publique Mustapha-Nettour.

Publié aux éditions «Dar El Baha», cet ouvrage-brûlot de 492 pages réunit tous les textes édités dans la revue mensuelle «Ici Alger 1952-1960» sous la plume d'intellectuels et de journalistes

algériens. Rencontré en marge de la vente-dédicace, M. Hamadi affirme que «ce livre a pour but de mettre au jour des textes algériens restés méconnus du grand public, une littérature algérienne autre que celle traitant de la guerre de Libération et des conditions sociopolitiques qui prévalaient durant l'époque coloniale». Il a, dans ce contexte, évoqué les facteurs de «recrutement des journalistes musulmans durant la guerre de Libération par les

médias officiels de l'époque», expliquant au sujet du magazine «Ici Alger» que les autorités coloniales, «après avoir trié les journalistes pour s'assurer de leur loyauté, voulaient surtout mettre à profit leurs compétences linguistiques pour atteindre un lectorat araboophone».

Cet ouvrage, souligne l'universitaire Hamadi, offre un large aperçu de ce que fut la «propagande coloniale qui utilisa ce magazine pour présenter la

France comme civilisatrice et faisant œuvre d'humanité sans discrimination aucune».

Diplômé de l'université Complutense de Madrid, le chercheur, poète et traducteur Abdallah Hamadi a reçu de nombreux prix littéraires durant sa carrière, dont celui de la créativité poétique de la Fondation Abdelaziz-Saoud-El-Babidine. Il est également l'auteur de près d'une trentaine d'ouvrages.

F. H.

Promotion de la diversité culturelle

L'Algérie participe au Comité intergouvernemental de l'agence onusienne

L'Algérie a participé, hier à Paris, pour la première fois depuis 2015, aux travaux du 13^e Comité intergouvernemental sur la mise en œuvre de la Convention de l'Unesco sur «la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles».

L'Algérie, qui est représentée par le ministère de la Culture, «prendra part, pour la première fois depuis 2015, date de sa ratification de cette Convention, aux travaux du 13^e Comité intergouvernemental, du 11 au 14 février 2020, au siège de l'Unesco à Paris», précise le communiqué du ministère. La même source a fait savoir que la délégation algé-

rienne participera à la session d'information sur le projet «Re/Penser les politiques culturelles» et la plate-forme en ligne «du suivi des politiques, dont l'objectif est d'analyser les tendances actuelles, les progrès dans la mise en œuvre de la Convention et l'identification des pratiques les plus innovantes dans le monde en matière de politiques culturelles».

Les travaux de ce 13^e CIG porteront sur «la présentation du plan de travail pour 2020-2021, d'où le suivi des politiques et le renforcement des capacités, ainsi que les activités mettant en œuvre le Fonds international pour la diversité culturelle

(FIDC)», ajoute-t-on de même source. Il s'agit également de l'approbation, au cours des ces travaux, du financement de nouveaux projets par le FIDC dans le cadre de son 10^e appel, ainsi que «l'examen des conclusions de la 2^e édition du Forum des organisations de la société civile et les synergies potentielles avec la recommandation de 1980 relative à la condition de l'artiste».

Au menu des travaux du 13^e CIG, il y a par ailleurs «l'évaluation de l'impact de l'environnement numérique sur l'accès aux contenus créatifs et sur les résultats des premiers projets financés par le Fonds international pour la diversité culturelle», pré-

cise la même source.

Outre l'Algérie, les représentants de 16 pays partenaires participeront à ces travaux, dont le Burkina Faso, l'Éthiopie, le Mali, le Pérou, l'Indonésie, le Bangladesh, la Colombie, la Jamaïque, la Palestine, le Sénégal, l'Ouganda, la Tanzanie, et le Zimbabwe, ainsi que des représentants de la Suède, pays donateur.

Approuvée en 2005, la Convention sur la protection et la promotion des expressions culturelles est un traité ratifié par 145 Etats membres de l'Unesco. L'Union européenne y a adhéré en 2006.

L. B.

AGEND'ART

Galerie d'Arts de l'hôtel Sofitel (El-Hamma, Alger)

Jusqu'au 15 février :

Exposition de photographies «Sur la route de Sefar, la ville énigmatique de l'histoire» de Omar Dib.

Siège de la Fondation Ahmed et Rabah-Asselah

Jusqu'au 18 février :

Exposition collective d'arts plastiques «Un rêve... trois regards», avec l'architecte Chafa Ouzani (Béjaïa), les artistes plasticiens Djamel Talbi (Tizi-Ouzou) et Mourad Abdelaoui (Aïn Beïda).

Ezzouar Art Galerie

Jusqu'au 12 février :

Exposition «Errances» d'Amal Dekar.

Centre commercial Festival city (Batna)

Jusqu'au 14 février :

4^e édition du Salon national du livre.

Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (Alger)

Samedi 22 février :

Concert par l'artiste Zahia Benzengli, intitulé «Mosaïques andalouses». Un programme riche en poèmes et mélodies du patrimoine andalou et ses dérivés.



MC Oran

Stage à Alger avant d'affronter le WAB

LE MC ORAN effectuée à partir d'hier un mini stage à Alger, en prévision de ses prochains matchs respectivement à Boufarik et Constantine dans le cadre des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie et la 18^e journée de la Ligue 1, a-t-on appris lundi auprès du staff technique de cette équipe. Les protégés de l'entraîneur Bachir Mecheri éliront domicile à Ouled Fayet (Ouest d'Alger) dans un site qui les a accueillis lors de leur stage de préparation estivale. Ce regroupement s'étalera jusqu'à samedi prochain date du départ des Rouge et Blanc vers Constantine pour y affronter le Chabab local en championnat, a-t-on précisé de même source. Le MCO, qui reste sur un nul à domicile face à l'ES Sétif (1-1) samedi passé pour le compte de la 17^e journée de la Ligue 1, aura la mission dif-

ficile jeudi sur le terrain du WA Boufarik, leader du groupe Centre de la Division nationale amateur et tombeur du MC Alger, 3^e au classement de la Ligue 1 au cours du tour précédent. En dépit de ses problèmes internes qui se sont accrus cette saison, le MCO table énormément sur l'épreuve populaire pour renouer avec les consécutions qui le fuient depuis 1996, date de son quatrième et dernier trophée en Coupe d'Algérie. Même en championnat, où les «Hamraoua» ont triomphé à quatre reprises également, le club n'a plus gagné un titre depuis 1993. Pour l'actuelle saison, les protégés de Bachir Mecheri partagent la cinquième place avec l'USM Alger et l'ES Sétif avec 24 points chacun, distancés de 9 unités par le leader, le CR Belouizdad qui en compte de la Ligue 1, aura la mission dif-

Sanctions de la LFP

Deux matchs et un match à huis clos pour l'ASMO et l'USMAN

L'ASMO ORAN a été sanctionnée de deux matchs à huis clos et 20 000 DA d'amende pour «jet de projectiles sur le terrain entraînant des dommages physiques à un officiel de match contre la JSM Béjaïa (1-2) comptant pour la 18^e journée de Ligue 2», a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP). La commission de discipline de la LFP, réunie lundi, a infligé d'autre part un match à huis clos et 200 000 DA d'amende à l'USM Annaba (L2) pour «jet de projectiles sur le terrain» lors de la rencontre face au RC Arbaâ (1-1). L'USMAN a écopé également d'une amende de 50 000 DA pour «mauvaise organisation». Par ailleurs, deux entraîneurs ont été suspendus par la commission jusqu'à leur audition lors de

la séance du lundi 17 février. Il s'agit de Azzedine Aït Djoudi (NA Hussein-Dey/Ligue 1) et Mustapha Biskri (DRB Tadjenanet/Ligue 2). Quant à Mustapha Sebaâ, «entraîneur des gardiens» du MC El Eulma (L2), il a été suspendu pour deux matchs en plus de l'avertissement reçu au cours de la partie perdue contre l'AS Khroub (4-0) et comptabilisé comme avertissement simple. Il est interdit d'accès au terrain et aux vestiaires. La commission de discipline a infligé aussi des suspensions de trois mois à Bensid El Hadi, président de l'AS Aïn M'ilia (L1) et Bouakaz Chakib Oussama, président de l'Amel Bousaâda (L2) pour «atteinte à la dignité et à l'honneur envers officiel de match».

Supercoupe d'Afrique/ ES Tunis-Zamalek Ghorbal désigné au VAR

L'ARBITRE international algérien Mustapha Ghorbal est retenu parmi un trio chargé de l'Assistance Vidéo à l'arbitrage «VAR» lors de la rencontre de la Supercoupe d'Afrique devant opposer les Tunisiens de l'ES Tunis aux Egyptiens du Zamalek SC le 14 février à 17h00 à Doha (Qatar), a indiqué lundi la Confédération africaine de football (CAF). Outre Ghorbal, les deux autres membres du trio de la VAR sont : Janny Sikazwe

(Zambie) et Gerson Emiliano dos Santos (Angola). Quant à la rencontre, elle sera dirigée par l'arbitre international sud-africain Victor Miguel de Freitas Gomes. Il sera assisté de son compatriote Zakhele Thusi Siwela et de Lesothane Souru Phats'Dane. Le quatrième arbitre est le sénégalais Maguette N'Diaye. L'ES Tunis est détenteur de la Ligue des champions et le Zamalek est vainqueur de la Coupe de la Confédération de football.

Natation-Meeting international de Nice (200 m 4 nages) Jawad Syoud décroche l'argent

LE NAGEUR ALGÉRIEN, Jawad Syoud, a décroché la médaille d'argent de l'épreuve du 200 m 4 nages, lundi dans le cadre du meeting international de la ville de Nice (France). Jawad Syoud (20 ans) a pris la deuxième place de la finale B du 200 m 4 nages, réalisant un temps de 2:02.14, devancé par le champion d'Europe, le Suisse Jeremy Desplanches (1:57.76), médaillé d'or, et le champion du monde 2019 (petit bassin), le Hongrois Balazs Hollo (2:02.14), médaillé de bronze. Considéré comme le premier Algérien de l'histoire à nager sous la barre de deux minutes sur le 200 m 4 nages, Syoud a réussi à monter sur le podium lors de ce meeting international marqué par la participation de champions du monde et olympique. Quatre nageurs

algériens ont pris part au meeting de Nice sous les couleurs de leurs clubs respectifs : Jawad Syoud (Aeron Swim Budapest/Hongrie), Remzi Chouchar (Saint-Raphael/France), Oussama Sahnoune (Cercle des nageurs de Marseille/France) et Amel Melih (Saint Priest/France). Le meeting de Nice constitue une étape préparatoire pour les quatre nageurs algériens en prévision des championnats d'Afrique en eau libre, prévus la mi-avril en Afrique du Sud. Trois nageurs ont d'ores déjà réalisés les minima en vue des JO-2020 de Tokyo. Il s'agit d'Oussama Sahnoune (minima A au 50 m et 100 m nage libre), Jawad Syoud (minima B au 200 m 4 nages) et Abdellah Ardjounne (minima B au 100 m et 200 m Dos).

Grèce

Soudani joue de malchance

■ Le butteur de la sélection nationale, Hilal El Arbi Soudani, a joué encore une fois de malchance. Il sera tenu éloigné des terrains jusqu'à la fin de la saison après une énième blessure avec son club grec, l'Olympiacos.



PH: A. D. R.

Méchante blessure pour le goléador algérien

Par Mahfoud M.

L'international algérien a été touché sur le terrain d'Atromitos Athènes et a souffert de grosses douleurs au genou. Il devrait s'absenter pour plusieurs semaines des terrains, ce qui est un grand coup pour le joueur qui venait tout juste de reprendre la compétition officielle.

L'attaquant de l'Olympiacos a publié un tweet sur son compte officiel où il confirme la gravité de sa blessure.

«Malheureusement, ce sont de mauvaises nouvelles pour moi concernant ma blessure. Je

reviendrai et serai encore plus fort. Merci pour tous vos messages de soutien», a-t-il écrit.

Il faudra maintenant attendre le rapport médical pour connaître la nature de la blessure de Soudani ainsi que sa période d'indisponibilité.

Rappelons que l'attaquant de 32 ans avait contracté une grave blessure la saison dernière au genou qui l'a poussé à faire l'impasse sur la CAN-2019 remportée par les Verts. Avec cette nouvelle blessure, il devrait aussi être absent lors du prochain stage de la sélection nationale prévu au mois de mars prochain, ce qui ne sera pas facile à digé-

rer, lui qui souhaitait être d'attaque pour les prochains rendez-vous de la sélection nationale, surtout qu'il a une revanche à prendre justement en raison de son absence de la dernière CAN ce qui lui a fait perdre une place de cadre dans le groupe et a profité à l'attaquant d'Essad du Qatar, Baghdad Bounedjah qui s'est illustré de fort belle manière. Soudani pouvait bien signer dans un meilleur club après avoir quitté Dynamo Zagreb où il était considéré comme le meilleur joueur du club croate, mais c'est justement la blessure qui l'a privé de meilleurs choix.

M. M.

ES Sétif

El Kouki veut aller loin en Coupe

L'Entente sportive de Sétif est «prête et déterminée» à se qualifier pour les quarts de finale de la Coupe d'Algérie, à l'occasion de la réception du CS Constantine jeudi prochain en 8^e de finale de l'épreuve populaire, a déclaré lundi l'entraîneur de l'équipe, Nabil El Kouki. «L'équipe est entrée en phase de préparation et nous sommes

décidés à arracher le billet de qualification au prochain tour», a indiqué à l'APS, le coach de l'ESS, avant l'entame de la séance d'entraînement en prévision de la rencontre contre le CS Constantine qui aura lieu jeudi au stade du 8-Mai-1945, dans le cadre des 8^e de finale de la Coupe d'Algérie. «Nous sommes entièrement prêts et déterminés à concrétiser cet objectif, en dépit de la difficulté de la rencontre contre une grande équipe en pleine forme qui a remporté une victoire importante à l'extérieur face à l'USM Alger», a souligné le technicien tunisien. Et d'ajouter : «Nous veillerons à préserver la série des résultats positifs, en jouant jeudi sur notre terrain. Nous allons bénéficier du soutien de nos supporters avec lesquels nous nous sommes réconciliés après le passage à vide de la phase aller». «Il n'y aura pas de préparation spéciale pour ce derby par manque de temps», a précisé El Kouki, soulignant que le travail sera focalisé sur la récu-

pération et la préparation mentale. Outre des incertitudes autour de la participation d'Amir Karaoui à ce match, l'ESS sera privée des services de l'attaquant Habib Bougelmouna et du défenseur Saadi Redouane, a-t-il indiqué. S'agissant de l'absence des joueurs récemment recrutés, Mohamed Benyahia et Houari Ferhani (suspendu sur décision du comité médical de la FAF depuis juillet dernier), le coach tunisien a affirmé que ces deux joueurs «ne faisaient pas dès le départ partie du groupe». L'ESS compte un effectif de 22 joueurs et l'absence de certains d'entre eux ne posera pas de problèmes, car les éléments sont motivés et conscients de la responsabilité, selon Nabil El Kouki. «Les stages de préparation de l'équipe ont été soigneusement étudiés et ont pris en compte le facteur du calendrier chargé, et le fait de jouer un match tous les quatre jours est normal et nous devons nous adapter à cette situation», a-t-il signalé.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Illizi

Développer un tourisme saharien économiquement durable

LES PARTICIPANTS à un séminaire national sur «Le tourisme saharien, réalité et perspectives de développement», tenu mardi à Illizi, ont mis en avant l'importance du développement du tourisme saharien, en tant que levier de développement économique durable. Les intervenants lors de cette rencontre, organisée au Centre universitaire, ont mis l'accent sur le développement du tourisme saharien, en tant que segment économique créateur d'emplois et générateur de richesse et de développement durable. Le président du séminaire, Abdelghani Benhamed, a indiqué que cette rencontre académique vise à conférer un cadre théorique et scientifique à la notion du tourisme saharien, valoriser les conditions de promotion du produit touristique saharien en Algérie, et avancer des suggestions pour relancer le tourisme saharien, dans la région du Tassili, et en Algérie de façon générale. Le chargé de la promotion du tourisme au ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Nabil Mellouk, a présenté un exposé sur les grands axes de la stratégie de développement du tourisme saharien, et visant l'impulsion de ce secteur économique prometteur. Les intervenants à cette rencontre ont notamment mis en exergue l'importance du tourisme saharien, en tant que loco-

motif du développement touristique en Algérie, et le rôle des du secteur bancaire comme mécanisme de financement et de promotion du produit touristique saharien, ainsi que les contraintes rencontrées par les acteurs du tourisme saharien, notamment dans les régions frontalières. Les participants ont également examiné, lors de cette rencontre dédiée à la problématique «des voies de promotion du tourisme saharien pour un développement économique durable», d'autres thèmes liés au «patrimoine culturel et réalité du secteur du tourisme dans le Sud», «la mission des médias et des nouvelles technologies dans la promotion du produit touristiques saharien» et «les expériences de l'industrie touristique saharienne». Cet événement a été mis à profit pour signer une convention de partenariat entre le Centre universitaire d'Illizi et un groupe touristique privé prévoyant la participation académique d'Illizi au congrès international «Tourisme, perspectives d'un investissement alternatif», prévu en avril prochain à Alger. La rencontre est organisée par l'Institut des sciences commerciales et économiques du Centre universitaire d'Illizi, avec le concours du Laboratoire du développement des affaires modernes et leur performance dans le Tassili. **H. Y.**

A El Bayadh en 2019

30 affaires de cybercriminalité enregistrées

LES SERVICES de la police de la wilaya d'El Bayadh ont enregistré, l'année dernière, 30 affaires portant sur la cybercriminalité, a-t-on appris mardi de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya.

Ces affaires ont été traitées par la brigade de lutte contre la cybercriminalité relevant de la police judiciaire où 25 prévenus impliqués ont été déférés devant la justice et 6 autres ont bénéficié de la relaxe.

Elles concernent principalement la diffamation, l'extorsion et la publication de photos sur les réseaux sociaux (Facebook), selon la même source, qui a indiqué que le nombre d'affaires liées à ce type de crimes a connu, en 2019, une baisse de cinq affaires par rapport à l'année 2018, qui a relevé 35 affaires impliquant 39 personnes.

Pour mettre fin à ce phénomène, les services de sûreté de wilaya d'El Bayadh œuvrent régulièrement à organiser des campagnes dans les différents établissements scolaires, de for-

mation et autres pour sensibiliser sur les dangers d'utilisation de ces réseaux et supports électroniques.

Le total des affaires pénales traitées par la police judiciaire d'El Bayadh l'an dernier a atteint plus de 1 000 impliquant plus de 1 300 personnes dont 13 ressortissants étrangers.

Des chiffres proches de ce qu'il a été traité en 2018, avec une baisse du nombre de personnes impliquées (220 de moins), a-t-on fait savoir.

Ces affaires traitées sont réparties entre le trafic de drogue et de psychotropes, avec la saisie de 3321 comprimés, de 63 flacons de solutions neuroleptiques et de plus de 7 kg de kif traité, et d'affaires d'agression des personnes et des biens, économiques, financières et de cybercriminalité.

Par ailleurs, les services de la police ont relevé 236 accidents de lacirculation causant 6 morts et 256 blessés, 2 591 amendes forfaitaires et la mise de 230 véhicules en fourrière communale. **M. O.**

Revalorisation du salaire national minimum garanti



Loumis

Djalou@hotmail.com

Boumerdès

Trois morts et trois blessés dans trois accidents distincts de la circulation

■ *Trois personnes sont décédées et trois autres ont été blessées dans trois accidents distincts de la circulation survenus, dans la nuit de lundi à mardi, sur le réseau routier de la wilaya de Boumerdès, a-t-on appris auprès de la direction locale de la Protection civile, qui assure que la vie des blessés est «hors de danger».*

Par Slim O.

Le premier accident est survenu lundi aux environs de 22h00, sur la route menant vers le lieu dit «Ouled Ali» de la banlieue de Khemis El Khechna (ouest de Boumerdès), lorsqu'un véhicule utilitaire a percuté deux personnes, dont un jeune homme de 25 ans, mort sur le coup, et une femme (21 ans) atteinte de blessures multiples, a indiqué, à l'APS, le chargé de communication auprès de ce

corps constitué, le lieutenant Bouchachia Hocine. «La femme blessée a été transportée à la polyclinique de Khemis el Khechna, où sa vie est hors de danger», a-t-il ajouté. Un autre véhicule utilitaire a dérapé, dans la même nuit de lundi, sur la rocade Zéralda-Boudouaou, au lieu dit «Kara Mustapha» de la commune d'Ouled Moussa (à l'ouest). «Il a percuté un homme de 35 ans, mort sur place, en plus d'une femme (25 ans) atteinte de blessures, mais dont

la vie est hors de danger», a souligné le même responsable. Le 3^e accident, également à l'origine de la mort d'une personne (42 ans) et de blessures légères pour une autre, est survenu mardi aux environs de 9h00, suite au dérapage d'un véhicule utilitaire conduit par la victime, sur la RN12, à l'entrée de la ville des Issers (Est). La dépouille de la victime a été transférée vers la morgue de l'hôpital de Bordj Menail, est-il précisé de même source. **S. O./APS**

Recensement

La population de l'Egypte atteint les 100 millions

La population égyptienne a atteint les 100 millions d'habitants, mettant l'Egypte au rang de pays arabe le plus peuplé et troisième en Afrique derrière l'Ethiopie et le Nigeria, ont annoncé mardi les autorités. «L'an dernier a été l'une des années les plus rapides à atteindre un million (de naissances)», a déclaré Khairat Barakat, patron de l'agence égyptienne pour les statistiques (CAPMAS), assurant que ce cap

avait été franchi en 216 jours en 2019. L'Egypte est le 14^e pays le plus peuplé au monde. Le taux de natalité dans le pays a explosé ces trente dernières années, avec une moyenne de 1,5 million de naissances par an. Les Egyptiens étaient 57 millions il y a trente ans. La surpopulation a constitué ces dernières années un défi en dépit des politiques de l'Etat pour limiter les naissances. Le dernier recensement, qui a aussi eu lieu en 2017, avait

dénombré 95 millions d'habitants, un chiffre qui n'inclut pas les Egyptiens vivant à l'étranger. Vendredi, lors d'une réunion du cabinet, le Premier ministre Mostafa Madbouly a déclaré que «la croissance de la population est le défi le plus grand de l'Etat (...) et cela affecte la sécurité nationale». Comme dans la plupart des pays arabes, la population égyptienne est jeune, avec 60% de citoyens âgés de moins de 30 ans. **R. I.**